



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra dans la salle du Conseil Municipal:

Mardi 21 octobre 2025 à 21 heures

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A Payra sur L'Hers le 15 octobre 2025

Le Maire
Bernard PECH



Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente

Délibérations :

- Délibération de la décision modificative n°2 - COMMUNE DE PAYRA SUR L'HERS 2025
- Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire : modification des horaires pour l'année scolaire 2026-2027
- Autorisation de signature convention de natation scolaire avec la ville de Castelnaudary pour l'année scolaire 2024-2025
- Autorisation signature devis Visunext video projecteur classe élémentaire
- Délibération de la décision modificative n°3 - COMMUNE DE PAYRA SUR L'HERS 2025
- Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2025
- Projets travaux demandes de subventions pour l'année 2026
- Fixation des taux concernant les possibilités d'avancements de grade
- Création et suppression d'un emploi permanent catégorie C
- Autorisation signature charte de bonnes pratiques suite à la création d'une mare au parc communal avec Fédération Aude Clair

Questions diverses

Mairie

2 rue de la Mairie 11410 PAYRA SUR L'HERS

mairie@payrasurlhers.fr 04 68 60 31 42

www.payrasurlhers.fr

Horaires ouverture: Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h